

LE POINT DE MIRE DU CONSEIL FSA

ADRIAN RUFENER

Membre du Conseil de la FSA, responsable du ressort IT

Nouveau site de la FSA

Après la suppression de www.bgfa.ch et www.anwaltskongress.ch, notre Fédération s'est dotée d'un tout nouveau site en mars 2015. Deux grandes améliorations méritent d'être signalées: d'une part, le site s'articule désormais par groupe d'utilisateurs (clients potentiels, offres d'emploi, communiqués de presse, membres de la FSA, avocats spécialistes FSA, Ordres cantonaux d'avocats, etc.); d'autre part, il s'agit d'un «*site Web adaptatif*».¹ Ce dernier ajustement s'explique non seulement par le fait que les utilisateurs ont radicalement modifié leur comportement de recherche², mais aussi parce que Google considère depuis peu que les *sites non adaptatifs* sont moins pertinents.

Les statistiques de ces derniers mois ont montré que notre moteur de recherche des membres de la FSA recevait chaque mois plus de 15 000 requêtes, les permanences juridiques 1300 et les offres d'emploi 1000. Ce sont les trois rubriques les plus consultées. En raison du mécontentement suscité, nous avons supprimé le mécanisme de sécurité *reCaptcha* dans le moteur de recherche des membres de la FSA. Quant à la rubrique des offres d'emploi, il appert qu'elle est encore largement sous-exploitée par les études d'avocats. Dans la zone qui leur est réservée et après approbation par le Secrétariat général de la FSA, nos membres actifs peuvent en effet publier gratuitement une annonce. Les tiers sont également autorisés à le faire, à condition toutefois de s'acquitter des frais y relatifs.

Dans ce cas, la saisie et la gestion de l'annonce ressortissent exclusivement à notre Secrétariat général. A ce sujet, l'Ordre des avocats saint-gallois possède lui aussi une rubrique d'offres d'emploi sur son site³, et ce, depuis mai 2008. La longue expérience de Saint-Gall montre que la plupart des recherches se font aujourd'hui en ligne.

Nos membres actifs disposent ainsi de toutes les fonctionnalités de la zone qui leur est réservée. En revanche, notre Secrétariat général ne se charge plus de gérer, délivrer ou supprimer des mots de passe. Pour en créer un nouveau, il suffit dorénavant de cliquer sur «Mot de passe oublié?» lors du login⁴. L'accès à cette zone réservée se fait au moyen de l'adresse e-mail enregistrée dans la base de données REGAVO. Pour accéder à cette zone sans publier son adresse sur REGAVO, il est possible de cocher la fonction «à l'usage interne».

-
- ¹ En anglais, responsive web design. Offre à l'utilisateur un affichage optimal sur des terminaux tels qu'ordinateur portable, tablette et téléphone. Le contenu des pages est adapté au format et assure un confort visuel sans devoir recourir au défilement ou au zoom. S'avère donc particulièrement utile pour les appareils mobiles.
 - ² De nombreuses requêtes se font désormais au moyen de son téléphone ou sa tablette.
 - ³ <http://www.anwaltsverbandsg.ch/stellenboerse/stellen.html>.
 - ⁴ <http://www.sav-fsa.ch/fr/login.html>.

Verletzlichkeit im Freiheitsentzug / Vulnérabilité et privation de liberté

Verletzlichkeit und Risiko im Justizvollzug – Vulnérabilité et risques dans l'exécution des sanctions pénales

Nicolas Queloz, Thomas Noll, Laura von
Mandach, Natalia Delgrande (Herausgeber)

Dezember 2015, CHF 62.–

Kriminalität, Justiz und Sanktionen KJS, 16,
255 Seiten, broschiert, 978-3-7272-7214-1

Bestimmte Personen sind im Freiheitsentzug nicht nur durch die räumliche Abgeschlossenheit vulnerabel, sondern sie sind zusätzlich aufgrund ihres Geschlechts, ihres Alters, ihrer sexuellen Orientierung, aufgrund einer bestimmten Krankheit, wegen ihrer Herkunft oder auch in Folge einer bestimmten religiösen Praxis im Freiheitsentzug potentiell einer Reihe von Risiken ausgesetzt. In Europa und in der Schweiz erhält das Thema der Verletzlichkeit im Freiheitsentzug zunehmende Bedeutung, da der Anteil bestimmter vulnerabler Personengruppen an der Gesamtpopulation der Gefangenen zunimmt. Im Nachgang an die 9. Freiburger Strafvollzugstage (November 2014) enthält die vorliegende Publikation Beiträge von Vertretern der Praxis, der Wissenschaft sowie internationaler Organisationen.

En détention, certaines personnes ne sont pas vulnérables uniquement en raison de leur isolement spatial. Elles sont également exposées à toute une série de risques dans le cadre de la privation de liberté en raison de leur sexe, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de certaines maladies, de leur origine ou encore de leur pratique religieuse.

En Europe et, plus particulièrement en Suisse, le thème de la vulnérabilité gagne de plus en plus d'importance, puisque les personnes vulnérables représentent une part toujours plus grande au sein de la population carcérale. Faisant suite aux 9es Journées pénitentiaires de Fribourg (novembre 2014), la présente publication réunit des contributions formulées dans la perspective de la pratique, du monde scientifique et de celle des organisations internationales.

Stämpfli
Verlag

Stämpfli Verlag AG

Wölflistrasse 1
Postfach 5662
CH-3001 Bern

Tel. +41 31 300 66 44
Fax +41 31 300 66 88

verlag@staempfli.com
www.staempfliverlag.com



Ich bestelle _____ Ex.

Name, Vorname _____

Strasse/PLZ, Ort _____

Datum, Unterschrift _____

1400-6/16

www.staempfliverlag.com/
anwaltsrevue

